



Concours général agricole : Pratiques agroécologiques en zone humide 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Erwan PATTE | 06 83 56 79 68 | epatte@parc-cotentin-bessin.fr
Responsable communication

LE CONTEXTE

Depuis 2019, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (Pnr MCB) et la Chambre d'agriculture de la Manche animent le projet "Élevage & Marais" qui a pour ambition de maintenir l'élevage et de préserver les zones humides en impliquant éleveurs et acteurs agricoles. Il est soutenu localement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie et les départements concernés.

Depuis 5 ans, expérimentations et dispositifs d'accompagnements sont menés pour conforter et valoriser des systèmes pâturants et herbagers viables dans les marais.

Parmi les actions menées, le Parc et la Chambre d'Agriculture organisent pour la 4^e fois sur le territoire le Concours Général Agricole des Pratiques agroécologiques en zone humide.

OBJECTIF DU CONCOURS

Récompenser le meilleur équilibre agro-écologique obtenu par les éleveurs.

Le concours concerne tous les éleveurs qui valorisent des pâturages et des prairies de fauche non semées, riches en espèces, afin d'en tirer le meilleur profit dans l'alimentation des troupeaux.



UNE 4^e ÉDITION : VALLÉE DU MERDERET

Après la vallée de la Taute, celle de la Vire et celle de l'Aure, cette 4^e édition met en avant la vallée du Merderet entre Hémévez et Picauville. 5 éleveurs ont présenté 5 prairies de marais de Fresville, Neuville-au-Plain et Picauville (Amfreville).

Les membres du jury sont passés fin mai sur les parcelles. Les éleveurs, présents ce jour-là, ont expliqué les pratiques mises en place et les objectifs de production assignés à leur parcelle.

LES MEMBRES DU JURY

Le jury est composé d'agronomes (de l'Institut de l'Elevage et de la Chambre d'Agriculture), de botanistes (du Conservatoire Botanique National de Normandie et du Parc des Marais), d'un ornithologue (du Groupe Ornithologique Normand) et d'une entomologue (du GRETIA). Les présidents du jury sont des éleveurs, lauréats de la précédente édition.



Anne-Sophie DAUTRESOUL, Présidente (Lauréate de la précédente édition), Mira Boustani du GRETIA (Groupe d'Etudes des Invertébrés Armoricaïns), Lucie Dufay du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Bastien Ribot de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, Jean-Marc Savigny du Groupe Ornithologique Normand, Soline Schetelat de l'Institut de l'Elevage – IDELE et Catherine Zambettakis du Conservatoire Botanique National de Normandie



Proclamation des résultats lors de la Foire de Lessay 2024 (Perrine Buchart / ChAg50)

LES RÉSULTATS

Les résultats de cette édition ont été présentés, en présence de participants, de représentants de la Chambre d'agriculture et du Parc naturel régional, le vendredi 6 septembre 2024 sur le stand de la Chambre d'Agriculture dans le cadre de la Foire de Lessay.



Lauréat de la 4^e édition : GAEC du Hameau Flaux, Christelle & Valéry Ferey (Elisa Desmares)

Le lauréat, le **GAEC du Hameau Flaux**, situé à Picauville (Amfreville), représenté par Christelle et Valéry FERREY, représentera le territoire lors du concours national au Salon International de l'Agriculture 2025.



Contact pour plus d'informations :

> Marie DEVILLE, chargée de mission
Agriculture et Milieux Humides :

mdeville@parc-cotentin-bessin.fr ou 0649774555